

## Bilan étude mandibules Saison 2010-2011

En soi, un taux de réalisation ne signifie rien. Il peut être extraordinairement élevé si l'on a ajusté au plus près les objectifs avec la présence réelle d'animaux et la possibilité de les réaliser au mieux. Il est a contrario de plus en plus faible à mesure que l'on accorde des attributions de plus en plus largement. L'idéal serait de faire coïncider au plus juste les demandes et les réalisations souhaitées, ce qui malheureusement n'est jamais le cas. Oublions donc par conséquent ce paramètre.

Pour ce qui va suivre, intéressons nous au seul résultat tangible, le chiffre réel des animaux prélevés chaque saison dans chacune des trois catégories d'attribution, à savoir les CEJ (jeunes ou faons), les CEF (biches) et les CEM (cerfs). Ce chiffre est maintenant connu grâce à la bonne participation des chasseurs à la collecte des mâchoires, effort par ailleurs déterminant pour accréditer à terme leur rôle de gestionnaires de la faune sauvage, notamment au sein de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Deuxième intérêt, la détermination de l'âge par lecture de l'attrition dentaire qui permet de classer les animaux en plusieurs classes d'âge : jeune de l'année ou faon, 1 an, 2 ans, 3 à 5 ans, 6 à 8 ans et 9 ans et plus.

Le nombre d'animaux prélevés important, de l'ordre du quart de la population, est un chiffre hautement significatif et extrapolable au reste de l'effectif présent sur le terrain. On obtient ainsi dès la fin de saison une bonne image de la structure des populations de notre département. Afin d'éviter le biais induit par le choix du tir dans le plan qualitatif mâle, l'étude a été ciblée sur la fraction femelle soumise en majorité à un prélèvement aléatoire puisque chassée quasiment exclusivement en battue. Dans cette fraction, on identifiera plus précisément la proportion relative de tous les sujets d'un an, en l'occurrence les bichettes ou biches d'un an. Chez les mâles, le respect d'un ratio C1 / C2 biaise les données et rend moins exploitable cette fraction de populations même si une forte proportion de daguets telle que nous avons connu il y a peu traduisait aussi l'essor démographique en cours.

L'examen des mandibules permet donc de restituer la réalité biologique des prélèvements en comptabilisant à leur juste place des animaux qui ne l'étaient pas en raison des déclarations imprécises des chasseurs, comme par exemple les très nombreux faons bagués avec des bracelets « biches » ou à l'inverse quelques biches marquées avec des bracelets « jeunes », cette dernière opération n'étant d'ailleurs pas autorisée. Ainsi, pour un nombre égal d'animaux prélevés, la distorsion entre le bilan administratif et le bilan biologique réel apparaît clairement et surtout permet de raisonner sur des bases saines.

Sans justification particulière, mais parce que cela fonctionne, pour la majorité des départements français le niveau des attributions est déterminé selon « la règle des trois tiers », à savoir 1/3 de mâles coiffés, 1/3 de biches (tiers en général légèrement supérieur) et 1/3 de faons. A l'évidence, le « levier de contrôle » du développement démographique des populations réside dans la possibilité d'agir sur le tiers femelle et le tiers jeune : augmentation, stabilisation ou réduction en fonction de la politique souhaitée.

Mais en l'absence de méthodes précises de suivi, le risque est que l'administration décide brutalement une augmentation des attributions parce que les populations semblent avoir

fortement augmenté. Les raisons en sont diverses, la principale étant que dans un registre habituel le nombre de femelles déclarées prélevées est systématiquement surévalué, ce qui ménage ainsi une « réserve » de reproductrices et un accroissement incontrôlé. D'autres éléments entrent en jeu, tels que les risques sanitaires pour le bétail, le poids économiques du montant des dégâts agricoles etc..., tous ces évènements n'ayant pas pu être prédits en absence d'un suivi indiciaire fiable. Le danger d'une telle mesure ponctuelle forte, ou opération « coup de poing », est une désorganisation structurelle de la population, un effet crash, dont les effets risquent de perdurer à moyen terme.

La méthode de suivi développée dans notre département permet d'éviter cette gestion « en dents de scie » préjudiciable à la coordination sociale.

## Evolution générale

En raison de la situation observée sur le terrain en 2007-08, une très forte disproportion dans les attributions (augmentation conséquente de biches) a été décidée pour la campagne 2008-2009 dans le but de freiner significativement un accroissement aux conséquences indésirables. Le tableau qui suit donne l'historique de ces quatre dernières campagnes.

Tableau I : données des prélèvements réels par catégorie (CEJ, CEF, CEM) après analyses des mandibules.

	Jeunes ou Faon		Biches		Cerfs		
	Réalisés	Attribués	Réalisés	Attribués	Réalisés	Attribués	
2007-08	527	791	32%	558 / 1121	34%	540 / 814	33%
2008-09	626	484	28%	981 / 1810	44%	627 / 758	28%
2009-10	588	1076	30%	770 / 1610	39%	600 / 1010	31%
2010-11	607	919	33%	620 / 1386	33%	618 / 1013	33%

En 2007-08, malgré un déséquilibre marqué des attributions, l'ensemble des réalisations se répartit harmonieusement en trois tiers quasi identiques, un certain nombre de bracelets biches ayant glissé sur des faons. En 2008-09, une très forte attribution de biches cette fois se traduit évidemment par une hausse marquée des réalisations (44%). Notons malgré tout que la même année 626 faons ont été réalisés pour 484 attribués, ce qui signifie que les chasseurs avaient d'eux-mêmes massivement rétabli une relative proportion en déclassant 263 bracelets biches vers des faons. La campagne suivante (2009-10), une forte attribution de biches se traduit à nouveau encore par une réalisation supérieure (39%). Là encore nombre de bracelets ont glissé sur des faons. Pour la saison écoulée, nous voilà revenus à l'équilibre presque parfait avec trois tiers pratiquement identiques et donc un ratio équilibré dans les prélèvements « faons » et « biches ». Que peut-on en conclure ?

Deux fortes réalisations de biches consécutives (2008-09 et 2009-10) ont probablement d'une certaine manière « épongé » un excédent de femelles accumulé depuis plusieurs campagnes. En revanche, la réalisation nettement inférieure de faons risque de préparer un nouvel accroissement puisque les faons femelles épargnés vont entrer à leur tour en reproduction dès le stade bichette s'ils sont en bonne condition physique.

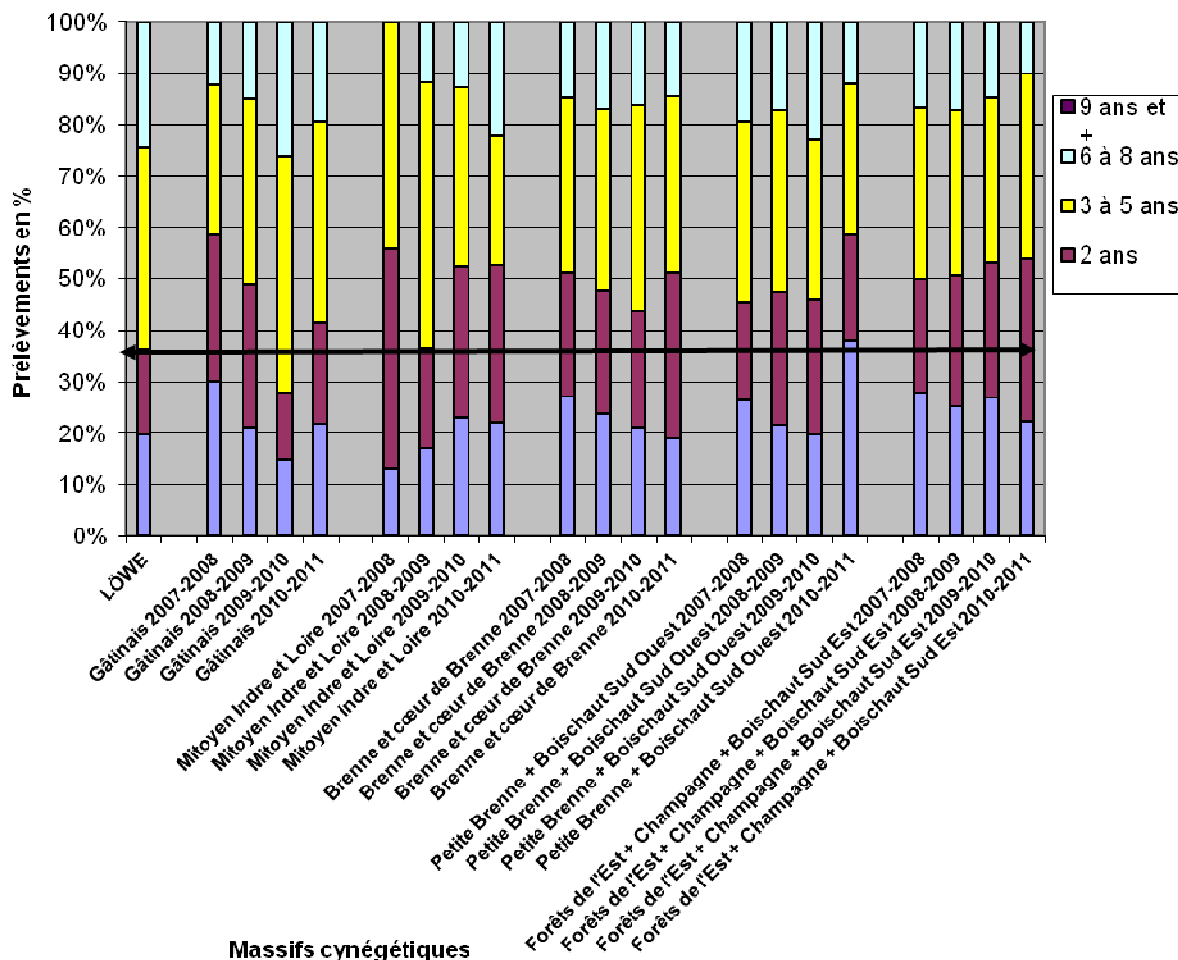
La leçon à en tirer est qu'il faut autant que possible équilibrer la réalisation des biches et des faons quelles que soient les orientations générales choisies (augmentation, diminution, stabilisation). On conserve de la sorte un capital reproducteur de biches et de bichettes, et on laisse entrer la future classe reproductrice avec les faons. De cette façon l'évolution des tendances s'effectue de manière douce, contrôlée et répartie sur plusieurs campagnes. Le problème posé à la CDCFS est donc de déterminer le niveau des attributions pour obtenir un tel résultat...

Dès lors, il ne semble pas opportun, sous prétexte de « préserver » à tout prix un capital de biches, de préconiser le tir des bichettes comme cela se pratique parfois. On constate déjà localement ce phénomène sur les premières mesures enregistrées cette nouvelle saison (2011-2012), ce qui biaise un peu les résultats. Il vaut beaucoup mieux laisser s'opérer une répartition harmonieuse dans les différentes classes d'âge.

## Evolution par grandes unités

Constaté sur l'ensemble, un abaissement régulier du ratio de bichettes au seuil des 20% signe probablement l'arrêt de l'essor de nos populations, ce qui était le but recherché, avec toutefois une interrogation sur l'unité de massifs IV (attendons les prochains résultats). D'une manière générale, la structure sociale paraît avoir été conservée. De plus les mesures de longueur des mandibules n'ont à aucun moment montré que la population était en souffrance.

Structure et dynamique de la population femelle *Cervus elaphus*  
Indre 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011



Les forts prélèvements de 2008-09 et 2009-10, s'ils ont eu pour conséquence de faire baisser les populations en certains secteurs, n'ont pas déstructuré celles-ci de façon significative. Précisons ici que durant ces deux saisons cynégétiques, les prélèvements excédentaires - à l'échelle du département - n'étaient que de l'ordre de quelques centaines de biches, ce qui ne semble pas excessif vu l'importance des 5 massifs ! Il semble aussi que pour diverses raisons, les animaux auraient privilégié l'extension de leur territoire, extension favorisée par une continuité de couverts, friches ou boqueteaux à quoi il faut associer la présence de ressources alimentaires ainsi que l'indispensable quiétude. Une diminution sectorielle de densité peut ainsi s'expliquer par un accroissement du territoire entraînant la création de métapopulations, phénomène d'ailleurs observé dans plusieurs départements français.

En conclusion, il semblait judicieux de s'orienter vers une stabilisation des prélèvements avec le souci d'équilibrer ceux réalisés parmi les faons et les femelles. Pas d'inquiétudes chez les mâles, pourvu que l'on continue à les faire vieillir suffisamment afin de conserver un pourcentage significatif de cerfs adultes de 9 ans et plus.

Les analyses des mâchoires de la saison en cours nous permettrons d'adapter les attributions de la prochaine saison.

*Xavier Legendre & Marc Colyn.*

### Les Massifs à cerfs dans l'Indre



**La Fédération des Chasseurs de l'Indre remercie chaleureusement les détenteurs de plan de chasse pour leur active participation.**